

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2019

Fonds de court terme et de revenu

Fonds d'actions privilégiées BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12^e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.BNInvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019, les parts de la Série Investisseurs du Fonds d'actions privilégiées BNI ont produit un rendement de -2,96 % comparativement à -0,93 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 8,34 % au cours de la période, de 398,22 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 365,03 millions de dollars au 30 juin 2019.

Alors que la plupart des catégories d'actifs ont affiché des gains au cours du semestre, l'indice des actions privilégiées S&P/TSX et l'indice Solactive Laddered ont perdu 0,93 % et 2,00 % respectivement. Les actions privilégiées perpétuelles à taux fixe ont été les plus performantes alors que celles à taux flottant et celles à taux fixe-réinitialisé ont freiné l'indice. Sur un plan sectoriel, les actions privilégiées perpétuelles à taux fixe des services financiers se sont démarquées alors que celles à taux flottant des secteurs de l'énergie et des produits industriels ont été à la traîne.

L'année a bien commencé. La plupart des catégories d'actifs ont fortement rebondi après une fin d'année 2018 calamiteuse. Du 27 décembre 2018 (creux du marché) au 11 janvier 2019, l'indice S&P des actions privilégiées a gagné 7,58 %. Cependant, le 14 janvier, de nouvelles émissions, en particulier de banques, ont entraîné une réévaluation à la baisse du marché secondaire, puisqu'elles offraient des prix plus intéressants. Comme les FNB d'actions privilégiées subissaient des retraits, la catégorie d'actifs est restée à la traîne des autres, qui ont bénéficié d'un environnement moins volatil.

Cependant, en février, le marché des actions privilégiées a finalement mis fin à une séquence de plusieurs mois de rendements négatifs qui avait commencé en septembre 2018. Ce fut un signe encourageant, tous les segments du marché ayant affiché des rendements positifs. Le résultat de février était d'autant plus impressionnant qu'il a été réalisé alors que les FNB d'actions privilégiées enregistraient les plus fortes sorties mensuelles de capitaux de leur histoire. Ce mois-là, les investisseurs ont retiré plus de 126 millions \$ des FNB d'actions privilégiées ce qui représente le contraste le plus important avec la moyenne mensuelle des 24 derniers mois (+94 millions \$ par mois).

Les gains ont été de courte durée avec la réapparition de l'aversion pour le risque sur le marché des actions privilégiées au deuxième trimestre. Les discussions sur le commerce international entre les deux plus grandes économies au monde étaient rompues. Les différends entre les États-Unis et leurs plus importants partenaires commerciaux ont provoqué une ruée vers la sécurité, et les taux des obligations ont continué de baisser. Cela a augmenté considérablement la probabilité d'une réduction des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») et la Banque du Canada avant la fin de l'année. La courbe des rendements canadienne est toujours inversée, et le taux des obligations du Canada de 5 ans est passé de 1,88 % à 1,39 % depuis le début de l'année. Cela a nuí au marché des actions privilégiées puisque les trois quarts des émissions sont des actions à taux fixe réinitialisé, dont les dividendes futurs sont basés sur les obligations du Canada de 5 ans. Comme les investisseurs ont encore bien en mémoire la mauvaise performance de 2015, cela a conduit à un sentiment pessimiste à l'égard des titres à taux fixe réinitialisé et des perpétuelles à taux flottant.

Sur le front du crédit, Husky Energ a été rétrogradée de P2L à P3H et Transalta Corp., de P3 à P4H par Standard & Poor's. Par la suite, toutes les actions privilégiées de Transalta seront retirées de l'indice S&P/TSX des actions privilégiées parce qu'elles ne répondent plus aux exigences de note de crédit minimale. En outre, Valener (VNR) a accepté son rachat par Noverco. Les porteurs de parts VNR.PR.A recevront la valeur nominale (25 \$), plus un dividende couru impayé pour leurs actions.

Il y a eu neuf nouvelles émissions au premier semestre de 2019, dont une offrant un partage entre dividende et remboursement de capital. En termes de rachats, l'activité a été plus forte que d'habitude pendant le semestre.

Dans ce contexte, le fonds a généré un rendement inférieur à celui de son indice de référence. La sélection des titres parmi les perpétuelles à taux fixe a été favorable, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des services financiers. La surpondération et la sélection des titres dans les perpétuelles à taux flottant des services financiers ont également été bénéfiques tout comme la sous-pondération des perpétuelles à taux flottant du secteur des produits industriels qui ont été à la traîne.

Inversement, la sélection des titres dans les perpétuelles à taux fixe-réinitialisé a nuí, particulièrement dans les secteurs de l'immobilier de l'énergie. La surpondération des perpétuelles à taux flottant du secteur des communications a aussi nuí tout comme la sous-pondération des perpétuelles à taux fixe qui ont figuré parmi les plus performantes pour la période.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille a revu à la baisse ses perspectives sur les taux obligataires ces derniers mois, reflétant l'augmentation des effets négatifs pour l'expansion mondiale et la dissipation de l'effet des mesures de stimulation budgétaires américaines de l'an dernier. Étant donné le contexte d'inflation toujours modérée, il croit que la Fed a de la marge pour assouplir sa politique monétaire afin de contrer l'effet négatif possible d'une aggravation des relations commerciales et de la diminution graduelle de la demande des ménages. La chute des taux obligataires en Europe et au Japon, où certaines émissions offrent des rendements négatifs, contribue à limiter la progression des taux nord-américains. La Banque du Canada a aussi adopté une attitude un peu plus neutre dans ses indications prospectives concernant les taux d'intérêt puisque la croissance économique était inférieure aux prévisions, bien que les mesures de l'inflation soient près de ses objectifs à long terme. Le gestionnaire de portefeuille croit que les marchés obligataires tiennent déjà compte d'une grande partie de l'affaiblissement attendu et se maintiendront dans une fourchette de taux plus basse pour le moment. Ce contexte est propice aux actifs plus risqués et le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les titres de crédit soient bien soutenus.

À son avis, le rendement du marché des actions privilégiées canadiennes devrait être légèrement inférieur au rendement moyen des dividendes au cours des douze prochains mois, si son scénario d'absence de récession se concrétise. La volatilité devrait se maintenir au-dessus de la moyenne au cours des prochains trimestres et être exacerbée par la faible liquidité du marché. La demande pour les actions privilégiées devrait reprendre au cours des prochains trimestres alors que leurs rendements demeurent très attrayants comparativement à d'autres produits à revenu fixe. Les émissions attendues des banques et les flux vers les FNB d'actions privilégiées pourraient cependant ajouter une certaine volatilité au cours des prochains mois. Il est d'avis que les émissions à taux réinitialisé devraient mieux performer que les perpétuelles à taux fixe au cours des prochains trimestres. Parmi les titres à taux réinitialisé, le gestionnaire de portefeuille pense que celles présentant une prime moyenne à la date de réinitialisation devraient surpasser les émissions affichant un niveau élevé à la date de réinitialisation.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), CABN Placements (une division de BNI), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2019
Total des frais de courtage	82 981,25
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	-

Détentions

Au 30 juin 2019, Banque Nationale Investissements inc. détenait 175,02 titres du fonds pour une valeur de 1 357,36 \$, ce qui représentait près de 0,0004 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 30 juin 2019, Trust Banque Nationale inc. détenait 1,05 titres du fonds pour une valeur de 8,21 \$, ce qui représentait près de 0,0000 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Trust Banque Nationale inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais reportés - 7 ans et plus	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

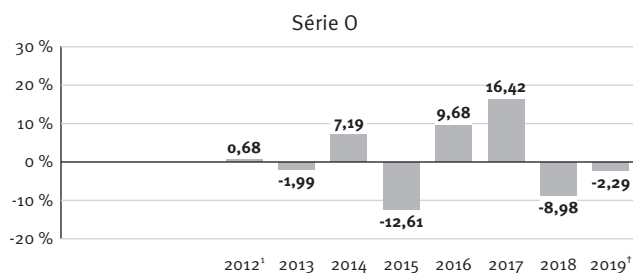
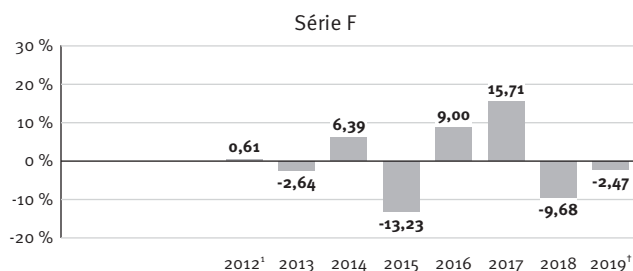
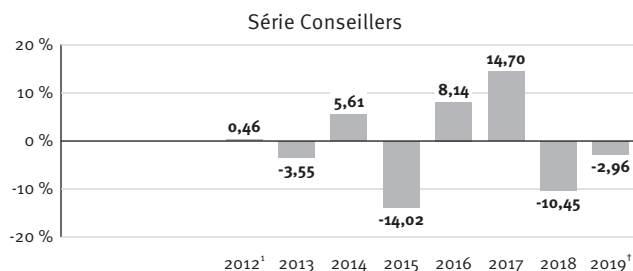
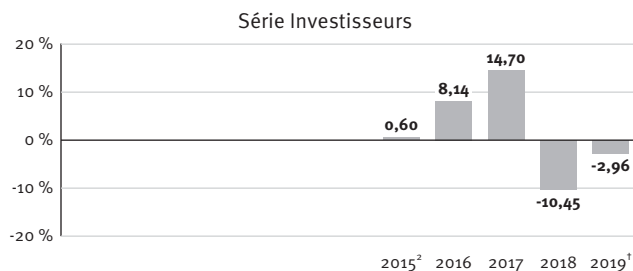
^(**) Aucuns frais de gestion sont payés par le fonds pour la Série O. Les détenteurs de titres de la Série O paient plutôt des frais d'administration à Banque Nationale Investissements.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 12 octobre 2012 (début des opérations) au 31 décembre 2012.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 30 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

^(†) Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs* / Conseillers

^(*) La Série Investisseurs a été créée le 30 octobre 2015.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,11	9,33	8,39	8,06	9,69	9,44
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,21	0,41	0,40	0,40	0,43	0,45
Total des charges	(0,06)	(0,14)	(0,14)	(0,12)	(0,14)	(0,16)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,10)	0,01	—	(0,33)	(0,30)	(0,10)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,27)	(1,22)	1,02	0,63	(1,35)	0,33
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(0,22)	(0,94)	1,28	0,58	(1,36)	0,52
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,15	0,27	0,29	0,29	0,30	0,27
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,15	0,27	0,29	0,29	0,30	0,27
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,73	8,11	9,33	8,39	8,06	9,69

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	20 953	23 878	27 968	41 398	44 897	60 631
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	2 712 668	2 942 535	2 998 335	4 929 690	5 568 968	6 253 597
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,53	1,53	1,53	1,53	1,54	1,56
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,54	1,54	1,57	1,57	1,54	1,57
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,04	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	16,25	6,55	30,50	35,79	30,57	44,64
Valeur liquidative par part (\$)	7,72	8,11	9,33	8,40	8,06	9,70

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,22	9,38	8,41	8,08	9,72	9,46
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,21	0,42	0,40	0,40	0,43	0,45
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,06)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,09)	—	—	(0,32)	(0,33)	(0,10)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,30)	(1,97)	1,02	0,63	(0,30)	0,36
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(0,21)	(1,62)	1,35	0,65	(0,27)	0,63
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,20	0,28	0,34	0,36	0,36	0,35
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,20	0,28	0,34	0,36	0,36	0,35
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,82	8,22	9,38	8,41	8,08	9,72

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	69 130	94 984	21 161	16 078	20 355	10 392
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	8 844 419	11 548 615	2 256 198	1 909 745	2 516 518	1 068 853
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,75	0,73	0,73	0,74	0,70	0,70
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,04	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	16,25	6,55	30,50	35,79	30,57	44,64
Valeur liquidative par part (\$)	7,82	8,22	9,38	8,42	8,09	9,72

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,17	9,36	8,39	8,05	9,68	9,40
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,21	0,42	0,40	0,40	0,43	0,45
Total des charges	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,10)	—	—	(0,32)	(0,31)	(0,08)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,29)	(1,59)	0,98	0,62	(1,30)	0,31
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(0,18)	(1,18)	1,37	0,69	(1,19)	0,67
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,21	0,37	0,39	0,41	0,42	0,39
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,21	0,37	0,39	0,41	0,42	0,39
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,79	8,17	9,36	8,39	8,05	9,68

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	274 945	262 045	143 000	97 361	110 367	127 689
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	35 280 096	32 035 582	15 273 702	11 602 807	13 697 301	13 188 908
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,04	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	16,25	6,55	30,50	35,79	30,57	44,64
Valeur liquidative par part (\$)	7,79	8,18	9,36	8,39	8,06	9,68

Série Privée*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juillet 2017

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,99	10,33	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,23	0,46	0,21
Total des charges	(0,02)	(0,06)	(0,03)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,03)	0,01	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,06)	(1,62)	0,24
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,12	(1,21)	0,45
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—
des dividendes	1,09	0,38	0,11
des gains en capital	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	1,09	0,38	0,11
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,64	8,99	10,33

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2019 30 juin	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	0	17 314	18 437
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	40	1 923 370	1 784 739
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,51	0,51	0,51
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,51	0,51	0,51
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,04	0,06	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	16,25	6,55	30,50
Valeur liquidative par part (\$)	7,64	9,00	10,33

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable. Pour les Séries Investisseurs, Conseillers, F et O, le détail du calcul de l'Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation du 31 décembre 2015 a été redressé afin de refléter la juste répartition entre les postes suivants : Total des revenus, Total des charges, Gains (pertes) réalisé(e)s et/ou Gains (pertes) non réalisé(e)s. Il s'agit d'une correction non significative liée à une erreur de programmation du calcul.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. L'effort nécessaire au calcul d'une quote-part moyenne quotidienne des frais d'opérations étant très important, une quote-part moyenne mensuelle a été utilisée pour les périodes comptables antérieures à 2016.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2019

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,40 %, série 45	2,6
Banque Nationale du Canada, 5,40 %, série 36	2,0
Banque Royale du Canada, 3,60 %, série BD	1,8
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,59 %, série 33	1,7
Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, série 7	1,7
Banque Toronto-Dominion, 4,85 %, série 14	1,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,60 %, série 43	1,4
Financière Sun Life Inc., 4,75 %, série 1	1,4
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,85 %, série 38	1,3
Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	1,3
Enbridge Inc., 4,40 %, série 11	1,3
Great-West Lifeco Inc., 4,85 %, série H	1,3
Banque Toronto-Dominion, 3,80 %, série 3	1,1
Fortis Inc., 4,10 %, série M	1,1
Pembina Pipeline Corporation, 4,75 %, série 9	1,1
Banque Nationale du Canada, 4,45 %, série 38	1,0
Banque Toronto-Dominion, 3,75 %, série 5	1,0
Brookfield Renewable Power Inc., 4,40 %, série	1,0
TC Energy Corp., 3,60 %, série 2	1,0
TC Energy Corp., 3,90 %, série 7	1,0
Enbridge Inc., 4,00 %, série P	0,9
Enbridge Inc., 4,00 %, série R	0,9
Financière Sun Life Inc., 4,80 %, série 2	0,9
Pembina Pipeline Corporation, 4,50 %, série 7	0,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7
	<u>32,1</u>

Total de la valeur liquidative 365 027 861 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions privilégiées	97,6
Obligations corporatives	1,2
Obligations étrangères	0,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	55,2
Énergie	23,0
Services aux collectivités	10,2
Services de communication	5,9
Immobilier	2,5
Obligations	1,7
Biens de consommation de base	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.BNInvestissements.ca